

**Dahir portant promulgation de la loi  
n° 38-24 portant approbation de l'Accord  
concernant la reconnaissance mutuelle des  
permis de conduire aux fins de conversion  
entre le gouvernement du Royaume du  
Maroc et le gouvernement de la République  
italienne, fait à Rome le 27 mars 2024.**

**Dahir n° 1-25-33 du 21 chaabane 1446  
(20 février 2025) portant promulgation de la loi n° 38-24  
portant approbation de l'Accord concernant la  
reconnaissance mutuelle des permis de conduire aux  
fins de conversion entre le gouvernement du Royaume  
du Maroc et le gouvernement de la République  
italienne, fait à Rome le 27 mars 2024.<sup>1</sup>**

LOUANGE A DIEU SEUL!

(Grand Sceau de Sa Majesté Mohammed VI)

Que l'on sache par les présentes puisse Dieu en élever et en fortifier  
la teneur !

Que Notre Majesté Chérifienne,

Vu la Constitution, notamment ses articles 42, 50 et 55 (paragraphe 2),

**A DÉCIDÉ CE QUI SUIT:**

Est promulguée et sera publiée au Bulletin officiel, à la suite du  
présent dahir, la loi n° 38-24 portant approbation de l'Accord concernant  
la reconnaissance mutuelle des permis de conduire aux fins de conversion  
entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la  
République italienne, fait à Rome le 27 mars 2024, telle qu'adoptée par la  
Chambre des représentants et la Chambre des conseillers.

Fait à Rabat, le 21 chaabane 1446 (20 février 2025).

Pour contreseing:

Le Chef du gouvernement,

**AZIZ AKHANNOUCH.**

---

1- Bulletin officiel N° 7384 – 5 ramadan 1446 (6-3-2025), p 377.

Le texte en langue arabe a été publié dans l'édition générale du Bulletin officiel  
n° 7384 du 5 ramadan 1446 (06 mars 2025).

**LOI N° 38-24**

**PORTANT APPROBATION DE L'ACCORD CONCERNANT  
LA RECONNAISSANCE MUTUELLE DES PERMIS DE CONDUIRE  
AUX FINS DE CONVERSION ENTRE LE GOUVERNEMENT DU  
ROYAUME DU MAROC ET LE GOUVERNEMENT DE LA  
REPUBLIQUE ITALIENNE,  
FAIT A ROME LE 27 MARS 2024**

**Article unique**

Est approuvé l'Accord concernant la reconnaissance mutuelle des permis de conduire aux fins de conversion entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République italienne, fait à Rome le 27 mars 2024.